

Autolien Transport solidaire



NOTRE OBJECTIF :

- Proposer un service de déplacement solidaire, occasionnel , basé sur le bénévolat et l'échange,
- Favoriser la mobilité des personnes, de tout âge, valides et autonomes.
- Venir en complémentarité des autres services existants et sans entrer dans le champ concurrentiel .

- Pour toute demande de souscription, contacter l'organisme, un correspondant se rend à votre domicile pour vous aider à effectuer les démarches.

**OFFRIR
UN
SERVICE
DE
DÉPLACEMENT
SOLIDAIRE
POUR LES
HABITANTS DE :**

- AYGUESVIVES,
- BAZIEGE,
- BELBEZE- DE-LAURAGAIS,
- DONNEVILLE,
- MONTGISCARD
- MONTLAUR,
- MONTBRUN-LAURAGAIS,
- POUZE

AutoLien

**VOUS AVEZ BESOIN DE
VOUS DÉPLACER,
VOUS N'AVEZ PAS DE
MOYEN DE LOCOMOTION**

**POUR BÉNÉFICIER
DU SERVICE
(PASSAGER)
OU
PROPOSER VOTRE
DISPONIBILITÉ
(CHAUFFEUR),**

**CONTACTEZ-NOUS
ICI :**

autolien.asso@gmail.com
06.62.44.73.36



AutoLien

transport solidaire

autolien.asso@gmail.com
06.62.44.73.36

VOUS AVEZ BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?



NOTRE OBJECTIF

- Proposer un service de déplacement solidaire, occasionnel, basé sur le bénévolat et l'échange.
- Favoriser la mobilité des personnes, de tout âge, valides et autonomes.
- Venir en complémentarité des autres services existants et sans entrer dans le champ concurrentiel.

(Service non commercial : sont exclus les transports pris en charge au titre de l'assurance maladie)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Des chauffeurs bénévoles, selon leur disponibilité, se proposent de transporter des personnes (horaires entre 9 et 18h, dans un rayon de 20km).

Les bénéficiaires (passagers) les appellent directement pour organiser leur déplacement et ainsi fixer l'horaire du trajet.

POUR PROFITER DE CE SERVICE

Pour se faire transporter, il faut adhérer à l'association et payer son trajet au chauffeur.

DEVENIR CHAUFFEUR

Pour rejoindre l'association et devenir chauffeur bénévole, il suffit de vouloir donner un peu de son temps et adhérer à AutoLien.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

5 € Adhésion annuelle

3 € Aller-retour jusqu'à 8 kilomètres

40 cts Aller-retour supérieur à 8 km : 40 centimes par kilomètre, dans un rayon de 20 km

